



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chapais, tenue le 9 octobre 2012 à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères: Colombe Lemieux
Lucie Tremblay
Denise Larouche

Messieurs les conseillers : Normand Côté
Daniel Forgues
Gilles Lachance

Était également présent à la séance :

Directeur général adjoint et greffier suppléant Jean Bernier

1.
MOMENT DE RÉFLEXION

2.
PRÉSENCES – CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Jean Bernier, directeur général adjoint et greffier suppléant constate le quorum de la séance.

3.
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le directeur général adjoint et greffier suppléant, le Maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

12-10-178

4.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



12-10-179

5.
DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 SEPTEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gilles Lachance
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2012, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.
REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Les membres du Conseil énumèrent leurs représentations politiques depuis la dernière séance régulière.

7.
PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR ET SUR LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

8.
CORRESPONDANCE ET AFFAIRES DIVERSES

8.1
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OU DE COMMANDITES

AUCUN SUJET

9.
AFFAIRES NOUVELLES

9.1
ADMINISTRATION

12-10-180

9.1.1
APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2012

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Gilles Lachance
APPUYÉ par monsieur le conseiller Normand Coté
ET RÉSOLU

QUE la liste des comptes payés du fonds d'administration concernant les transactions du mois de septembre 2012 s'élevant à 298 383.96\$ et la liste des comptes à payer concernant la même période et s'élevant à 73 206.77\$ soit et est acceptée telles que déposée;



QUE le Conseil municipal de la Ville de Chapais autorise le paiement des comptes apparaissant dans la liste des comptes à payer pour le mois de septembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-181

9.1.2

DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier le jeudi 4 octobre dernier lors du plénier du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette démission sera effective à compter du vendredi 2 novembre 2012;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gille Lachance
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal accepte la démission de monsieur Yves Blackburn à titre de directeur général et greffier de la Ville de Chapais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-182

9.1.3

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER INTÉRIMAIRE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier;

CONSIDÉRANT QUE cette démission sera effective à compter du vendredi 2 novembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 112 de la Loi sur les cités et Villes, le Conseil municipal doit nommer un directeur général;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean Bernier occupe actuellement le poste de directeur général adjoint, greffier suppléant et trésorier de la Ville de Chapais;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par monsieur Normand Coté
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal nomme monsieur Jean Bernier pour agir à titre de directeur général et greffier intérimaire de la Ville de Chapais;

QUE monsieur Bernier garde son poste de trésorier;

QUE cette nomination soit effective à partir du 2 novembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-183

9.1.4

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE CANDIDATURES – RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier;



CONSIDÉRANT QUE selon l'article 112 de la Loi sur les Cités et villes, le Conseil municipal doit nommer un directeur général;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel de candidatures pour combler le poste de directeur général et greffier;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur la conseiller Gilles Lachance
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise le directeur général intérimaire à lancer un appel de candidatures afin de combler le poste de directeur général et greffier de la Ville de Chapais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-184

9.1.5

RÉSOLUTION – VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES

CONSIDÉRANT QUE le greffier suppléant de la Ville de Chapais a soumis aux membres du Conseil municipal un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes municipales imposées n'ont pas été payées;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge à propos d'ordonner au greffier suppléant de vendre ces immeubles à l'enchère public, à la salle du Conseil;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par le conseiller Normand Coté
ET RÉSOLU

D'ORDONNER au greffier suppléant de la ville à entamer la procédure de vente à l'enchère publique des immeubles dont les taxes municipales ou scolaires sont présentement impayées, conformément à la description des immeubles produite par le greffier suppléant, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante, le tout suivant les prescriptions des articles 511 de la Loi des Cités et Villes;

IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES EN OCTOBRE 2012;

#	Matricules	Cadastres	Construit	Taxes dues au 5-10-2012
1.	F0716679251	– CLEVYROOL8-179	X	7 125.28\$
2.	F0716093698	– CLEVYROOL1-8	X	3 154.52\$
3.	F0717027274	– CLEVYROOL1-429	X	2 037.93\$
4.	F0616855232	– CLEVYROOL1-454-2	X	2 803.64\$
5.	F0716077218	– CLEVYROOL1-185		1 633.18\$
6.	F0716441169	– CLEVYROOL1-395	X	3 579.31\$
Total				20 333.31\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS



12-10-185

9.1.6

DEMANDE DES CADETS – ESCADRON 838 CHAPAIS

CONSIDÉRANT QUE les Cadets de l'Escadron 838 de Chapais organisent annuellement l'activité « Cadet tombe pile »;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette activité est de conscientiser la population à la prévention des incendies et au changement des piles dans les détecteurs de fumée;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se tient dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies;

CONSIDÉRANT QUE pour la tenue de cette activité, il est requis que les cadets assistent à une séance de formation assurée par un préventionniste de la ville de Chibougamau;

CONSIDÉRANT QUE le Service de prévention des incendies de la Ville de Chapais collabore lors de cette activité à même leur budget d'opération;

CONSIDÉRANT QUE l'activité « Cadet tombe pile » est prévue pour le 5 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE la séance de formation se tiendra le 19 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le coût associé à cette formation s'élève à 375\$;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de supporter cette initiative;

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

D'accepter la demande de défrayer le montant maximum de 375 \$ et de mandater le directeur du Service de prévention des incendies de la Ville de Chapais à collaborer à la coordination de ladite activité. Le coût de cette activité sera assumé à même le budget du Service de prévention des incendies de Chapais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-186

9.1.7

APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS 2012-2014

CONSIDÉRANT QUE les contrats de fournitures de produits pétroliers se terminaient le 31 mars 2012;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de lancer un appel d'offres de service pour combler nos besoins en produits pétroliers pour les deux prochaines années;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Daniel Forgues
APPUYÉ par monsieur le conseiller Normand Coté
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais autorise le directeur général intérimaire à lancer un appel d'offres par invitation pour combler nos besoins en produits pétroliers pour la période du 10 octobre 2012 au 31 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS



12-10-187

9.1.8

NOMINATION DE MONSIEUR JEAN BERNIER – COMITÉ AISEUR DU PACTE RURAL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier jeudi le 4 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les villes de Chapais et Chibougamau ont adhéré au programme du Pacte rural et partagent une ressource humaine dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Blackburn représentait la Ville de Chapais au sein du comité aiseur du Pacte rural;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un nouveau représentant de la Ville de Chapais au sein du comité aiseur;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Gilles Lachance

APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay

ET RÉSOLU

DE nommer monsieur Jean Bernier, directeur général intérimaire et trésorier, à titre de représentant de la Ville de Chapais au sein du comité aiseur du Pacte rural;

QUE cette nomination soit effective à partir du 10 octobre 2012;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à la Ville de Chibougamau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-188

9.1.9

NOMINATION DE MONSIEUR JEAN BERNIER À TITRE DE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier jeudi le 4 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean Bernier, actuel directeur général intérimaire et trésorier à la Ville de Chapais agira en remplacement de monsieur Yves Blackburn;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Chapais est assujettie aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., Chapitre A-2.1);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer monsieur Jean Bernier officiellement à titre de responsable de l'accès à l'information en vertu de l'article 8 de la même loi;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Normand Coté

APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues

ET RÉSOLU

QUE monsieur Jean Bernier, directeur général intérimaire et trésorier, soit et est nommé à titre de responsable de l'accès à l'information pour la Ville de Chapais;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Commission d'accès à l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



12-10-189

9.1.10

RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLDBJ EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR YVES BLACKBURN

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution 12-07-119, avait recommandé messieurs Daniel Forgues, conseiller municipal, Laurent Levasseur, directeur du développement économique et Yves Blackburn, directeur général, pour siéger au conseil d'administration du Centre local de développement de la Baie-James (CLDBJ);

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Blackburn a remis sa démission à titre de directeur général et greffier jeudi le 4 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de recommander à la Municipalité de Baie-James un autre représentant en lieu et place de monsieur Blackburn au sein du CLDBJ;

Il est **PROPOSÉ** madame la conseillère Denise Larouche
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal recommande monsieur Steve Gamache, maire, pour siéger au conseil d'administration du CLDBJ, et ce, en lieu et place de monsieur Yves Blackburn;

QUE copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de Baie-James ainsi qu'au CLDBJ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

9.2.1

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil accepte le rapport d'activités du service des travaux publics.

9.3

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

9.3.1

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun rapport n'a été déposé.

9.3.2

AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gilles Lachance, pour que soit présenté, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement ayant pour objet le stationnement sur le territoire de la Ville de Chapais.



9.4
SERVICE DES LOISIRS

9.4.1
DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DES LOISIRS

Le Conseil accepte le rapport d'activités du service des loisirs.

9.5
SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

9.5.1
DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Le Conseil accepte le rapport d'activités du service de prévention des incendies.

10.
VARIA

10.1
QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

10.2
QUESTIONS DU PUBLIC

12-10-190

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lucie Tremblay
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE cette séance ordinaire soit levée et terminée.
Il est 20 h 10.

Steve Gamache
Maire

Jean Bernier
Directeur général adjoint
Greffier suppléant